

BAIL GLISSANT ET INSERTION PAR LE LOGEMENT SENS, PROCESSUS ET ENJEUX

<p>Durée</p> <p>3 jours de 9h à 17h</p> <p>Cible</p> <p>Chefs de service et Intervenants sociaux / personnels de l'action sanitaire, sociale et médico- sociale</p> <p>Participants</p> <p>Jusqu'à 12 personnes</p> <p>Méthode/outils pédagogiques</p> <p>Analyse des attentes du commanditaire et du groupe</p> <p>✓ Exposés théoriques par vidéo projection</p> <p>✓ Analyse de l'expérience professionnelle des participants</p> <p>✓ <i>Livret stagiaire</i></p> <p>Formules</p> <p>inter 3 journées 1500 € net/stagiaire</p> <p>✓ intra 4500 € net les 3 journées</p>	<p>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none">○ Comprendre le concept du bail glissant et son intérêt en termes d'insertion○ S'approprier les étapes du processus « bail glissant » et leur sens <p>PROGRAMME</p> <p><u>Jour 1 : Le processus « bail glissant »</u> Introduction : genèse et intérêt du concept « bail glissant »</p> <p><u>Les étapes</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le choix des appartements : un moment décisif• L'admission des personnes dans le dispositif• Attribution et visite du logement : 1^{er} diagnostic et temps de réflexion• Le contrat d'hébergement et d'accompagnement social• Le temps de l'emménagement• Le projet personnalisé et l'accompagnement social• Le bilan• Le glissement de bail, la sortie du dispositif <p><u>Jour 2 : Organiser et assurer le fonctionnement du B.G</u></p> <p><u>La relation bailleur</u></p> <ul style="list-style-type: none">• En amont : négociation des travaux, gratuité des loyers, etc.• Pendant l'hébergement : la gestion locative (compte famille) et administrative (compte bailleur) ; le suivi technique des logements• Après l'hébergement : le « service après-vente » <p><u>Le partenariat</u> : avant (les orientations), pendant et après l'hébergement (inscription sur le territoire)</p> <p><u>Les réunions spécifiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réunions d'organisation, pédagogique, technique, administrative et d'analyse des pratiques <p><u>JOUR 3 : Les outils d'accompagnement « bail glissant »</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le diagnostic à l'entrée• L'évaluation technique• La fiche financière et l'aide éducative budgétaire• Le projet personnalisé• Le bilan, la grille d'évaluation• Les PPSC (papiers pas si compliqués)• Le calendrier perpétuel• Les écrits institutionnels : fiche de suivi, journal pédagogique et le dossier du bénéficiaire.
---	--